



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/02/2020

Numéro interne de l'acte : 6

L'an deux mille vingt, le vingt février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUD HADHURINA Soufiani, Mme SAID ASSANI Haouray, Mme YSSOUFOU Adidja

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inchaty, Mme ABDOU-MADI Sandaty, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, Mme MAHAMOUDOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, MZE ALI Soulaïmana, M. RACHIDI Inadhy, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahîm, Mme SOUFIANI Hassina

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Objet : DEMANDE DE FINACEMENT POUR ACQUISITION DE MATERIELS ROULANT ET ENGIN D'ENTRETIEN

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'aménagement, la Commune de Chiconi, en réponse à l'appel à projets DETR 2020, sollicite un concours de l'État pour le financement de certaines opérations.

Considérant que l'acquisition de matériels roulant et engin d'entretien constitue une première réponse au défi d'entretien et de mise en valeur du patrimoine naturel et artificiel de la Commune très étendu. Considérant que l'existence d'un engin de chantier est efficace que par la présence d'un camion transporteur de charge à évacuer sur tout site homologué d'élimination de déchet.

Considérant que la nécessité d'équiper les services technique de la ville.

Il est proposer au conseil municipal **d'autoriser le maire à solliciter un financement de l'Etat au titre de DETR 2020** selon le plan de financement suivant :

Part

• Etat (DETR 2020).....	165 888,88 €	80%
• Commune.....	41 472,20 €	20%
Total	207 361 €	100%

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent, le conseil municipal

AUTORISE

Le Maire à faire une demande de subvention DETR 2020 pour l'**ACQUISITION DE MATERIELS ROULANT ET ENGINS D'ENTRETIEN** et de signer tout document y afférent.

VOTE :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Chiconi
Le Maire,

